

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Numéro d'identification court:

Réservé à l'administration

2	0	2	6.			
---	---	---	----	--	--	--

Numéro d'identification Long Chorus :

2	0	2	6.												
---	---	---	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Région Académique Provence Alpes Côte d'Azur - Rectorat d'Aix-Marseille

Objet du marché

TRAVAUX D'ETANCHEITE ET D'ISOLATION DES TOITURES TERRASSES DE LA DSDEN DES ALPES DE HAUTE PROVENCE à Digne les Bains

Procédure adaptée lancée en application des articles L2123.1 et R2123.1 à R2123.7
du Code de la Commande Publique

Marché à tranches en application de l'article R2113-4 du CCP

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de mai 2026 (mois zéro précédant celui de la remise des offres)

<i>Date du marché</i>
<i>Numéro d'EJ du contrat</i>
<i>Montant TTC</i>
<i>Imputation</i>
Opération :
Programme : 214 FINANCEMENT ETAT
Tranche fonctionnelle :

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte ____ pages et les annexes n° ____

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

<i>Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)</i>
--

M. Le Recteur de la Région Académique PACA, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

<i>Ordonnateur</i>

M le Recteur de la Région Académique Provence Alpes Côte d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille
--

<i>Comptable public assignataire</i>

Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes Maritimes

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître d'ouvrage".

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

Les prestations ne sont pas alloties car prestation unique d'étanchéité

Pour la présente consultation, le marché intègre des formules de révisions des prix avec des index adaptés et prennent donc déjà en compte les impacts possibles de l'évolution des contextes sanitaire et économique

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

☐ **Je soussigné, contractant unique**

Nom et prénom :												
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :												
Domicilié à :												
Tel. :						Fax :						
*Courriel :												
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)												
Au capital de :												
Ayant son siège à :												
Tel. :						Fax :						
*Courriel :												
N° d'identité d'établissement (SIRET) :												
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :												

***Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées :**

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1												
Nom et prénom :												
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :												
Domicilié à :												
Tel. :						Fax :						
*Courriel :												
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)												
Au capital de :												
Ayant son siège à :												
Tel. :						Fax :						
*Courriel :												
N° d'identité d'établissement (SIRET) :												
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :												

***Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées :**

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
*Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
*Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

*Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
*Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
*Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

*Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

- ☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 15 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation, ou à compter de la date de remise de la nouvelle offre en cas de négociation

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 15 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation, ou à compter de la date de remise de la nouvelle offre en cas de négociation

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 15 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation, ou à compter de la date de remise de la nouvelle offre en cas de négociation

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global forfaitaire.

Le marché est passé à prix révisables. Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 6.5 du CCAP.

Les prestations définies au CCP (CCAP + CCTP) portent sur les travaux décrits en page 1 de l'acte d'engagement.

Décomposition du marché en tranches

Le marché est composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle définies comme suit :

Tranche ferme : Isolation et étanchéité toiture terrasse R+1

Tranche optionnelle 1 : Isolation et étanchéité toiture terrasse RDC

Evaluation des travaux

Les travaux du lot pour lequel ☐ **je m'engage** / ☐ **nous nous engageons**, seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Tableau ci-dessous à compléter - -montant global du **marché toutes tranches mais hors PSE**

- Montant hors TVA :

- TVA au taux de %, soit

- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

Indiquer ci-dessous la répartition par tranches **HORS PSE** dans le tableau ci-dessous :

		MONTANT HORS TVA en €	MONTANT TVA en €	MONTANT TOTAL TTC en €
Tranche ferme	TVA à 20%			
Tranche optionnelle 1	TVA à 20%			

Valorisation des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : à chiffrer obligatoirement

⇒ Tableau ci-dessous à compléter

N°	TRANCHE	Prestation supplémentaire éventuelle	Montant hors TVA (1)	Montant TVA incluse
PSE 1	TF	Remplacement de 3 lanterneaux de désenfumage en toiture R+1		
PSE 2	TF	Remplacement d'un lanterneau d'accès à la toiture R+1		
PSE 3	TF	Fourniture et pose de 3 grilles anti intrusion, sur lanterneaux de désenfumage remplacés R+1		
PSE 4	TF	Fourniture et pose d'une grille anti intrusion, sur lanterneau d'accès à la toiture remplacé R+1		
PSE 5	TO1	Remplacement d'un lanterneau d'accès à la toiture RDC		
PSE 6	TO1	Fourniture et pose d'une grille anti intrusion, sur lanterneau d'accès à la toiture remplacé RDC		

(1) plus ou moins value par rapport à la solution de base

Décision du maître de l'ouvrage *(réservé à l'administration)*

Compte tenu de l'acceptation de la/ des prestation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s) n° , le montant du marché **toutes tranches** est arrêté à :

● Montant hors TVA :

● TVA

● Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

Donnant une répartition par tranches : *(réservé à l'administration)*

	MONTANT HORS TVA en €	MONTANT TVA en €	MONTANT TOTAL TTC en €
Tranche ferme ☐ Avec PSE n°..... TVA à ☐ Sans PSE. 20%			
Tranche optionnelle 1 ☐ Avec PSE n°..... TVA à ☐ Sans PSE. 20%			

En cas de groupement conjoint :

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

2-2. Montant sous-traité

Le titulaire :

☐ n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

☐ envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

2-2.1. Sous-traitance déclarée à l'offre

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 (selon modèle inclus dans le DCE) sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe ; le titulaire doit également préciser dans ce formulaire que la TVA est autoliquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Entreprise unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA
1	
2	
3	
Total	

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Sous-traitance prévue pendant les travaux

En cas de sous-traitance des prestations en cours de marché, les sous-traitants devront être agréés dans les conditions des articles R2193.3 et 4 du Code de la Commande Publique.

2-2.3. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant du présent marché que le candidat peut présenter en nantissement ou céder est au maximum le montant de l'offre acceptée par le maître d'ouvrage, duquel il convient de déduire le montant cumulé des prestations sous-traitées.

Le montant de cette créance sera défini lors de la remise de l'exemplaire unique.

Une copie de l'original de l'AE portant une formule d'exemplaire unique ou un certificat de cessibilité sera délivré au titulaire sur simple demande écrite de sa part.

ARTICLE 3. DELAI D'EXECUTION DU MARCHE

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de **2 mois**.

L'ordre de service prescrivant de commencer la période de préparation sera notifié au titulaire par les services du maître d'ouvrage.

3-2. Délai d'exécution des travaux de la présente consultation

Le délai d'exécution des travaux est de **6 mois** (période de préparation non comprise) à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution des travaux.

L'ordre de service prescrivant de commencer les travaux sera notifié au titulaire par les services du maître d'ouvrage.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 9 du CCAP.

☐ **Entreprise unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :																			
à :																			
au nom de :																			
sous le numéro :	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																clé RIB : <table border="1"><tr><td></td><td></td></tr></table>		
code banque :	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>						code guichet : <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>												
IBAN :																			
BIC :																			

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement**

S'agissant de la rémunération des groupements d'opérateurs économiques, le nouveau CCAG travaux prévoit désormais, quelle que soit la forme du groupement (conjoint ou solidaire), que chaque membre du groupement perçoit directement les sommes se rapportant à l'exécution de ses propres prestations (article 10.7.1).

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre les RIB ou RIP) :

Co-traitant 1 (mandataire)

compte ouvert à l'organisme bancaire :																			
à :																			
au nom de :																			
sous le numéro :	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																clé RIB : <table border="1"><tr><td></td><td></td></tr></table>		
code banque :	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>						code guichet : <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>												
IBAN :																			
BIC :																			

compte ouvert à l'organisme bancaire :																					
à :																					
au nom de :																					
sous le numéro :	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																clé RIB : <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>				
code banque :	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>						code guichet : <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>														
IBAN :																					
BIC :																					

compte ouvert à l'organisme bancaire :																					
à :																					
au nom de :																					
sous le numéro :	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>																clé RIB : <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>				
code banque :	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>						code guichet : <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>														
IBAN :																					
BIC :																					

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

AVANCE articles R2191.3 et suivants du Code de la Commande Publique

Une avance est prévue pour tout marché d'un montant supérieur à 50 000 € HT - *ou de la tranche affirmée dans le cas de marchés à tranches* - et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

Les conditions de versement de cette avance par l'entreprise/le groupement d'entreprises sont indiquées à l'article 8 du CCAP.

☐ **Entreprise unique**

Le titulaire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 8 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 8 du CCAP.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance

☐ **Groupement**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 8 du CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance

A noter que si le montant HT du marché - ou de la tranche en cas de marché à tranche - est inférieur ou égal au seuil fixé à l'article R2191.3 du CCP, l'avance forfaitaire ne sera pas versée.

ARTICLE 5. OBLIGATION D'INFORMATION

Le /les prestataire(s) s'engage (nt) expressément à notifier immédiatement au maître d'ouvrage les modifications survenant en cours d'exécution du marché qui se rapportent :

- Aux personnes ayant le pouvoir d'engager l'entreprise
- A la forme de l'entreprise
- A la raison sociale de l'entreprise ou sa dénomination
- A son adresse ou à son siège social selon qu'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale
- A son capital social
- A toutes modifications importantes du fonctionnement de l'entreprise

ARTICLE 6. DECLARATION

☐ J'affirme / ☐ nous affirmons sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) ☐ j'interviens / ☐ nous intervenons ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la Commande Publique.

ARTICLE 7 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU LE MANDATAIRE HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT

La signature du présent acte d'engagement vaut adhésion et consentement sans réserve aux documents constitutifs du marché. Le titulaire individuel ou le mandataire habilité ou chaque membre du groupement s'engage sur la base de l'offre technique et financière à exécuter les prestations demandées.

Fait en un seul original

à :

le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :

Visa (*le cas échéant*)

réservé à l'administration

Avis de l'autorité chargée du contrôle budgétaire régional

ARTICLE 8 APPROBATION DU MARCHÉ

La présente offre est acceptée.

Le cas échéant, les sous-traitants proposés à l'article 2.2.1 ci-dessus sont réputés acceptés par la notification de l'acte de sous-traitance, et comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

« Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. » <i>réserve à l'administration</i>	
Le représentant du pouvoir adjudicateur	
à Aix en Provence	le :

NOTIFICATION DU MARCHÉ

La notification du marché est constituée soit par : - l'envoi avec accusé de réception sur le profil acheteur (plate-forme de dématérialisation PLACE) - l'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception à défaut d'accusé de réception électronique par le Titulaire
<i>Apposer dans ce cadre l'accusé de réception électronique ou postal valant date de notification du marché</i>

□ ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Répartition de la rémunération correspondante

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		

2. Répartition de la rémunération

Indiquer ici le montant global « marché de base » (hors PSE) et en cas de groupement joindre en annexe cette répartition par co-traitants.

Prestations		Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1				
TVA				
<i>Prestation de mandat (le cas échéant)</i>				
Total mandataire (I)				
Autres cotraitant(s)				
N°		TVA		
N°		TVA		
N°		TVA		
Total autres cotraitants (II)				
Total du marché (I) + (II)				